

Baie de Somme • Pour les touristes et les locaux

“Baie mobile” : trouver le bon tempo

L'opération “Baie mobile” est un service de navettes organisé sur chaque gros week-end de haute fréquentation. Un pass journée est proposé à 2 euros pour circuler entre le Hourdel et le parc du Marquenterre via Saint-Valéry, Noyelles et Le Crotoy.

La troisième édition de “Baie mobile”, le service de navettes en baie de Somme est en marche. Une nouvelle déclinaison de cette opération qui vise avant tout à limiter les flux de circulation routière sur la côte, et tout particulièrement en baie de Somme, en proposant un service de transport en commun. Après deux années test plus ou moins concluantes sur les mois d'été, cette troisième tentative de “Baie mobile” se déroulera uniquement durant les “gros” week-ends de l'année. Les prochains sont prévus aux week-ends de l'Ascension (29 mai-1er juin), de la Pentecôte (7-9 juin), de la fête Nationale (12-14 juillet), de l'Assomption (15-17 août) et enfin de l'Armistice (8-11 novembre). “Baie mobile” est en premier lieu un service consacré à l'amélioration touristique, mais aussi un principe profitant aux locaux pour un environnement et un cadre de vie préservés.

“Baie de Somme Zéro carbone”

L'association “Baie de Somme, zéro carbone”, présidée par Bernard Richelle, se félicite de cette initiative financée par les communautés de communes baie de Somme et de l'Abbeillois et le syndicat mixte baie de Somme -

Grand littoral picard. Et ce, même si cette année “Baie mobile” limite son tracé de la pointe du Hourdel au Parc du Marquenterre de Saint-Quentin-en-Tourmont, via Saint-Valéry-sur-Somme, Noyelles-sur-Mer et Le Crotoy, alors que l'année dernière, la ligne s'étendait jusque Quend et Fort-Mahon Plage, et circulait tous les jours de juillet et août : “je pense que l'organisation de cette année est bien plus adaptée à la demande touristique” explique Dominique Ferreira, gérante de l'hôtel-restaurant crotellois “Les Tournelles” et pierre angulaire du mouvement “Baie de Somme, zéro carbone”, et cette dernière d'encourager “il faut trouver le bon tempo, car cette opération est un véritable atout touristique et un geste pour l'environnement. Bien sûr, on peut toujours être plus propre, proposer des navettes électriques, plus de rotations, un tracé plus large... mais il y a aussi une question de financement et de rentabilité, il faut donc y aller petit à petit pour ancrer cette initiative dans l'offre touristique autant que chez les locaux”.

L'écocompatibilité

L'association “Baie de Somme, zéro carbone”, aujourd'hui composée d'une bonne quarantaine d'acteurs économiques et touristiques



En rouge, tracé “Baie mobile” pour les gros week-ends de 2014, en pointillé vert le tracé du petit train et en gris la desserte ferroviaire SNCF

locaux (restaurateurs, hébergements, sites et guides touristiques, centres équestres, professionnels de la baie et producteurs agricoles, commerçants...), mène une réflexion autour de l'écocompatibilité depuis ses premiers jours. “Au sein de l'association, on promeut le concept du “locavore” c'est-à-dire optimiser l'offre locale, notamment en matière alimentaire avec les chefs et les producteurs locaux, il y a des réflexions aussi dans nos groupes de travail quant aux activités de loisirs” rappelle Dominique Ferreira.

“Extrémistes écologiques, ce serait ridicule”

Dans le domaine des transports, des partenariats et des réflexions sont mis en œuvre avec le chemin de fer de la baie de Somme, les loueurs de vélos, les initiatives de covoiturage, les taxis locaux et bien sûr avec la SNCF. Il y a quelques années, des tarifs préférentiels avaient été mis au point pour inciter les visiteurs au départ de Paris à venir en train. “Notre objectif premier à “baie de Somme zéro carbone” c'est de limiter l'impact du tourisme sur l'en-

vironnement. Et ça ne fait pas de nous des extrémistes écologiques, ce serait totalement ridicule. En revanche, en tant que professionnels du tourisme, on se doit de faire en sorte que notre activité ne dégrade pas notre environnement, qui est notre atout majeur” martèle l'ambassadrice de l'association. “Il se trouve que le vecteur le plus polluant de notre activité reste les transports. Aussi proposer un service de navettes pour circuler dans le secteur c'est à la fois un confort supplémentaire, on n'a plus le souci de la voiture,

du stationnement, des bouillons... Et en plus, ça va dans le sens d'un tourisme toujours plus responsable et durable”.

“Pass journée”, 2 euros

Pour deux euros - ticket valable une journée - les usagers de “baie mobile” peuvent emprunter les navettes sans limitation. “Là encore, ce qui importe c'est que les locaux puissent en profiter” insiste Dominique Ferreira, “ce service peut vraiment s'ancrer aussi dans la vie des habitants, notamment des jeunes qui n'ont pas forcément de moyens de locomotion”.

Certes l'association aimerait être encore plus “propre” et promouvoir des navettes électriques, mais “il faut commencer par quelque part, trouver le bon créneau et ensuite on verra comment on peut faire évoluer Baie mobile qui reste un service financé par les collectivités” conclut encore Dominique Ferreira.

2 euros - gratuit pour les moins de 6 ans (achat en office de tourisme ou directement à bord de la navette)

• Renseignements auprès des offices de tourisme ou www.baiedesomme.org

Johann Rauch

Commémoration du 8 mai 1945 Un hommage aux victimes des guerres



Le défilé en musique.

Les sapeurs pompiers et la batterie fanfare, les anciens combattants, les élus se réunissent afin de rendre hommage aux combattants et aux victimes de guerre en cette commémoration de l'ar-

mistice de la seconde guerre mondiale. Après l'office religieux, ils se rendaient au monument aux Morts puis à celui dédié aux Canadiens avant de revenir en mairie pour partager le verre de l'amitié.

Visite du Conseil général Cayeux : le chantier des épis avance

Les conseillers généraux de la commission départementale “Déplacements, infrastructures et communications” étaient sur le terrain le 5 mai dernier pour se rendre compte de l'évolution des dossiers dont les travaux de protection contre la mer. Avec l'équipe technique du syndicat mixte Baie de Somme grand littoral picard qui assure la maîtrise d'ouvrage, les élus du département ont obtenu les informations complètes sur le suivi de chantier de construction de 24 épis. Le calendrier est respecté, il se poursuivra jusqu'en février 2015 avec le rechargement des galets dans les casiers.

Sur ce point, les techniciens ont démenti l'origine des galets : “Ils ne proviennent pas de la Tamise mais des fonds marins au large du Tréport ainsi que des galets provenant de carrières terres-



Les conseillers généraux de la 4e commission sont sur le terrain.

tres et du chenal du Hourdel” ont-il affirmé, précisant toutefois que des galets de la Tamise avaient été livrés à Mers-les-Bains.

Jean-Paul Lecomte, le maire de Cayeux, a souligné certaines remarques locales. Ont été abordées la renaturation du bd Sizaire et des pe-

louses au nord de la plage, la mise en place d'un plan de gestion à la Mollière, la création d'un arrêté de protection de biotope.